



1^{ère} édition du Baie by Night

Règlement particulier

Vendredi 6 Mars 2020

Catégories : R5 - R6 - D7 - D8 - D9 - P10 - P11 - P12 - N.C.

Tableaux : Doubles uniquement (DH & DD)

Dispositions générales :

- Officiels
- Déroulement
- Contestations
- Responsabilité

Dispositions particulières :

- Tableaux et poules
- Têtes de séries
- Échéanciers
- Volants
- Infrastructure
- Âge
- Hygiène
- Antidopage
- Inscription
- Récompenses

Dispositions générales

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le règlement général des compétitions sert de référence à son organisation.

Art 1 - Officiels : Le juge-arbitre est Thomas DAVOUST. Tout au long du tournoi, il sera amené à prendre des décisions qui, une fois prise, seront sans appel.

Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le n°19.NORM.50/TI.F./001

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Art 2 : La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les juge-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

Art 3 : Tout joueur doit être en règle vis à vis de la FFBaD.

Art 4 - Déroulement : Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles à son match. Le plateau de jeu est réservé aux juge-arbitres, arbitres, aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs uniquement aux emplacements réservés pour le coaching.

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min, (le temps de repos est compté dès que le volant n'est plus en jeu du dernier point du match précédent du joueur jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant du joueur). Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord express des intéressé(e)s. Le juge-arbitre pourra accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Art 5 - Contestations : Seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Art 6 - Responsabilité : Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

Dispositions particulières

Art 7 - Tableaux et poules : Le tournoi Baie by Night propose 1 tableau de double hommes ou dames. Le critère de répartition des séries sera le CPPH retenu à la date limite d'inscription.

Tous les tableaux se dérouleront en poules, avec 2 sortants par poule, puis élimination directe.

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128. Cas particulier : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (cote strictement inférieure à 32).

Art 8 - Têtes de séries : Les têtes de série seront désignées à l'aide du CPPH de la FFBaD selon les derniers classements officiellement publiés avant la date du tirage au sort, soit le 27 février 2020.

Art 9 - Échéancier : L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance. Les joueurs devant quitter le gymnase devront obtenir l'accord du juge-arbitre.

La totalité des matchs, des poules jusqu'aux finales, se déroulera dans la nuit du vendredi au samedi, dans la limite de huit matchs par jour et par joueur.

Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage sauf les phases finales qui pourront être arbitrées. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre pour les aider sur un point litigieux du règlement.

Les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Un aménagement de l'échéancier pourra être effectué sur demande préalable pour les personnes ne pouvant se rendre disponible à l'heure de leur convocation, pour des raisons professionnelles.

Art 10 - Volants : Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera le FORZA VIP.

Dès leur appel sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement (test des volants, prise de contact avec le terrain et changements de tenues inclus).

Art 11 - Infrastructure : Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket...) sera compté « faute » en jeu, et sera compté « let » une fois au service.

Art 12 - Age : Les catégories d'âges poussins et benjamins ne sont pas autorisées à participer à ce tournoi.

Art 13 - Hygiène : Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Des poubelles avec le tri des déchets seront mises à disposition. Les animaux ne sont pas acceptés dans la salle.

Art 14 - Anti-dopage : L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession

d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.

Art 15 - Droit à l'image : Des photos et/ou vidéos (hors coaching) peuvent être prises durant le tournoi, et seront susceptibles d'être publiées en ligne sur le site du club ou tout autre support médiatique. Sans avis contraire écrit et signé du joueur ou de la joueuse, l'inscription au tournoi comprend l'acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

Art 16 - Inscriptions : Les inscriptions seront possibles en ligne et par courrier et devront obligatoirement parvenir avant le : **Vendredi 21 Février 2020** (cachet de la poste).

Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone ou par mail, mais uniquement par courrier postal ou en ligne. Le tirage au sort aura lieu le **vendredi 28 février 2020**.

Le montant de l'inscription est de 12 euros (dont 2 euros correspondant au timbre FFBAD).

Chaque joueur devra envoyer sa fiche d'inscription même si son partenaire de double (ne faisant pas parti du même club) le fait.

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions. Dans ce cas, la prise en compte ou le refus des inscriptions se fera **par date de réception des courriers ainsi que des règlements**.

Art 17 - Récompenses : Les vainqueurs et finalistes de tous les tableaux seront récompensés.

L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est insuffisant.

Le comité organisateur remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.



**Sincères remerciements aux sponsors et partenaires
qui ont contribué à la réalisation de cet événement sportif**